

COMITE D'ADMINISTRATION

--oOo--

Séance du 23 octobre 2024

A 16h00 – Espace d'activités,
Place de Bourgogne 50130 Cherbourg-en-Cotentin

N° DEL_2024_014

Convention de partenariat « Mon compte partenaire » CAF

Etaient présent(e)s :

- **Monsieur Dominique HEBERT** – Maire adjoint en charge de la coordination et de l'évaluation des politiques publiques, du PESL, de l'enfance, de l'éducation, de la Réussite Educative et de la restauration scolaire, Président de la caisse des écoles de Cherbourg-en-Cotentin (AR_2021_CECC-01),
- **Madame Lydie LE POITTEVIN** – Maire Adjointe en charge de la santé, du handicap, de la lutte contre les discriminations et de l'égalité femmes/hommes,
- **Madame Valérie VARENNE** – Maire Adjointe en charge des Solidarités et du CCAS,
- **Monsieur Grégory MARCO** – Inspecteur de l'Education Nationale circonscription Cherbourg-ouest,
- **Madame Stéphanie COUPE** - Conseillère municipale, désignée par le Conseil Municipal,
- **Monsieur Didier PERRIER** – Conseiller Municipal, désigné par le Conseil Municipal,
- **Madame Bernadette MILLE** – Personnalité qualifiée – désignée par Madame La Directrice Académique des Services de l'Education Nationale,
- **Monsieur Patrick TESSON** – Sociétaire,
- **Madame Marie-Odile DUBOST** – Sociétaire.

Etaient excus(é)es :

- **Monsieur Benoit ARRIVE** – Maire de Cherbourg-en-Cotentin,
- **Madame Anne AMBROIS** – Maire Adjointe en charge de la jeunesse, des centres sociaux, du CLSPD, de la Politique de la Ville et de la parentalité,
- **Monsieur Hubert COURTEILLE** - Inspecteur de l'Education Nationale circonscription Cherbourg-ville,
- **Monsieur Daniel JOUANNE** – Sociétaire,
- **Madame Maryline HAIRON** – Sociétaire.

I-EXPOSE

La Caisse d'Allocations Familiales partenaire des collectivités sur de nombreux services aux familles a fait évoluer ses dispositifs. Aussi dorénavant, la transmission des données se fera via un accès à des services mis à disposition sur un espace sécurisé dénommé « Mon Compte Partenaire », mis en œuvre par la caisse nationale. Il est composé de services, de pages d'informations et d'aide. La Caisse des Ecoles de Cherbourg-en-Cotentin désigne un administrateur qui aura la charge de la gestion globale.

Une convention globale (annexe1) d'accès à « Mon Compte Partenaire » précise les engagements des deux partenaires notamment en matière de nature de données traitées, confidentialité, archivages, sécurité et traçabilité. Cette convention est annuelle reconduite par tacite reconduction et prévoit les clauses de résiliation. Elle est adjointe d'un contrat de service pris en application de la convention d'accès qui définit les interlocuteurs des partenaires (annexe2).

II-DELIBERATION DU COMITE D'ADMINISTRATION

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Code de l'éducation,
- Vu le décret N° 2005-637 du 30 mai 2005.

Les membres du Comité d'Administration, après en avoir délibéré, décident,

d'autoriser le président à signer la convention.

Président de la Caisse des Ecoles
de Cherbourg-en-Cotentin
(N°AR_2021_CECC -01)

**CHERBOURG-EN-COTENTIN
CAISSE DES ECOLES**

Dominique HEBERT

Pour : 9
Contre : 0
Ne prend pas part au vote : 0
Non votants : 0